

La ville de Pontivy (Morbihan) recrute un(e) Chef(fe) de Police Municipale H/F

La Ville de Pontivy (15 000 habitants), sous-préfecture du Morbihan, bénéficie d'une position centrale au cœur de la Bretagne. Véritable pôle d'équilibre du Centre Bretagne, elle joue un rôle de centralité régionale pour de nombreuses institutions publiques, organisations professionnelles et fédérations sportives.

Pontivy s'inscrit au cœur d'une zone de chalandise de plus de 90 000 habitants, et rayonne par son dynamisme économique, culturel et associatif.

Les habitants soulignent unanimement la qualité de vie exceptionnelle offerte par la commune : une ville à taille humaine, un haut niveau de services accessibles, et un cadre naturel préservé.

Ville jeune et étudiante, Pontivy conjugue attractivité, modernité et convivialité, offrant un environnement propice à la fois à la vie professionnelle et personnelle.

POSTE

Sous l'autorité du Maire et sous la direction du Directeur général des services, la commune recrute un(e) Chef(fe) de Police Municipale pour diriger et coordonner le service de police municipale.

Le poste s'inscrit dans un projet global de tranquillité publique et de prévention, fondé sur la proximité, la médiation et la coopération avec les partenaires institutionnels.

MISSIONS

1. Management et pilotage du service

- Encadrer, animer et accompagner une équipe de 6 policiers municipaux.
- Maintenir un esprit d'équipe, de cohésion et de collaboration au sein du service.
- Organiser le fonctionnement du service, planifier les activités et veiller à la qualité des interventions.
- Élaborer, suivre et exécuter le budget du service.
- Suivre le plan de formation des agents et assurer le développement des compétences.
- Assurer la transmission régulière de bilans et points de situation à l'autorité territoriale.

2. Stratégie et coordination de la sécurité publique

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des orientations municipales en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité publique.
- Apporter conseil et expertise auprès des élus et des services municipaux.
- Mettre en œuvre les orientations, règlements et consignes opérationnelles décidées par la collectivité.
- Assurer une veille juridique et réglementaire dans le domaine de la police municipale.
- Participer activement aux instances de concertation et de coordination (CLSPD, comité d'éthique vidéoprotection, réunions sécurité, etc.).

3. Actions de prévention, de proximité et de tranquillité publique

- Développer la police de proximité : présence sur le terrain, prévention des incivilités, dialogue et médiation avec la population.
- Maintenir une relation de confiance et de proximité avec les habitants, commerçants, établissements scolaires et acteurs locaux.
- Participer à la prévention des conflits et à la protection des victimes.
- Surveiller et réguler les problématiques locales (stationnement, dépôts sauvages, ivresse publique, stupéfiants, occupations du domaine public, épaves, etc.).

4. Coopération institutionnelle et partenariats

- Travailler en étroite collaboration avec la Police nationale dans le cadre d'actions conjointes et de missions coordonnées.
- Participer à la définition et au suivi des projets partagés avec les services de l'État et les partenaires locaux.
- Être force de proposition pour améliorer la coordination entre acteurs de la sécurité publique.

5. Gestion des outils et des moyens opérationnels

- Être force de proposition en matière de vidéoprotection, de sécurité urbaine et d'aménagements sur le terrain.
- Garantir le bon usage et l'entretien des équipements et matériels du service.
- Identifier et mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des projets (vidéoprotection, équipements, formation).
- Assurer le suivi des équipements réglementés (armement, habilitations, véhicules, dispositifs de communication).

6. Représentation et vie institutionnelle

- Rédiger les rapports, comptes rendus, arrêtés et documents administratifs liés à l'activité du service.
- Participer aux cérémonies commémoratives et manifestations officielles.
- Représenter le service dans les réunions internes et partenariales.

PROFIL

- Titulaire du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale (catégorie B).
- Connaissance du cadre réglementaire de la sécurité publique, de la vidéoprotection et des procédures judiciaires.
- Expérience confirmée dans l'encadrement d'une équipe de police municipale.
- Aptitude à piloter, coordonner et évaluer un service.
- Qualités managériales, sens du service public, capacité à fédérer et à dialoguer.
- Esprit d'analyse, rigueur et bonnes qualités rédactionnelles.
- Permis B exigé.
- Habilitation au port d'arme (catégories B1, B8, D2) et formation continue obligatoire.

MOYENS A DISPOSITION

- 3 véhicules de service et VTT électriques
- Armements individuels (catégories B1, B8, D2)
- Gilets pare-balles et équipements de protection
- Logiciels professionnels de police municipale et PVE
- Radars pédagogiques et de contrôle de vitesse
- Système de vidéoprotection

INFORMATIONS PRATIQUES

Temps de travail : temps complet. 37 h par semaine avec des patrouilles en soirée jusqu'à 21h00 en période estivale et 20h00 en période hivernale, en fonction de l'organisation des binômes de service.

Conditions de recrutement : Recrutement par voie de mutation ou détachement dans le cadre d'emplois des chefs de police municipaux. À défaut recrutement d'un contractuel.

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP, prime annuelle, restaurant administratif, participation employeur de 28 € brut par mois à une cotisation mutuelle santé labellisée, participation employeur de 23,50 € brut si souscription au contrat groupe prévoyance, CNAS, Amicale.

Date limite d'envoi des candidatures : 3 décembre 2025

Date commission de recrutement : 11 décembre 2025

Date prévisionnelle prise de poste : 1^{er} février 2026

Contact : Patrick LE HENANFF, Directeur Général des Services : 02 97 25 00 33

Candidatures : CV et lettre de motivation à envoyer à Madame Christine LE STRAT :

- par courriel en format PDF à : recrutement@ville-pontivy.bzh
- ou par courrier à Madame Christine LE STRAT, Maire de Pontivy – 8 rue François Mitterrand CS 20037
- 56306 PONTIVY Cedex